

I. LINGUISTIQUE ET SOCIOLINGUISTIQUE

(cf Boyer 2001)

On pourrait définir la sociolinguistique comme l'étude des phénomènes linguistiques qui sont en relation avec de facteurs sociaux. Parmi ces facteurs sociaux on peut citer les systèmes d'organisation politique, économique, social ou géographique d'une société, les facteurs individuels qui ont une répercussion sur l'organisation social en général (l'âge, le sexe, le niveau socioculturel, la race, les aspects historiques...); bref : tout ce que l'on peut appeler le « contexte externe » dans lequel se réalisent les faits linguistiques.

Mais quelle est la différence entre sociolinguistique et sociologie du langage ? La différence il faudrait la chercher dans l'objet d'étude : l'objet d'étude de la sociolinguistique est linguistique, la « langue » dans son rapport avec la société, donc c'est une partie de l'étude du langage. Par ailleurs, les faits linguistiques peuvent aider à éclaircir des faits sociaux, et ainsi, quand on a comme objet d'étude la société dans son rapport avec la langue on fait de la sociologie du langage.

Pourtant, dans la pratique les différences ne sont pas toujours si évidentes et l'objet d'étude est parfois le même dans les deux disciplines. Les différences il faudrait donc aller les chercher dans le point de vu du chercheur, dans sa formation et dans ses intérêts plus ou moins linguistiques ou sociologiques.

La sociolinguistique est, à n'en pas douter, l'une des sciences du langage qui, depuis quatre décennies environ, ont apporté à cet ensemble disciplinaire le plus de renouveau théorique et méthodologique, si l'on en juge par l'abondance des ouvrages et articles s'en réclamant et dont la publication n'a pas faibli.

William Labov, l'un des pères fondateurs de la discipline (il sera question de ses travaux à plusieurs reprises dans cet ouvrage), considère “qu'il s'agit là tout simplement de *linguistique*” et on pourrait préciser : de *linguistique générale* (Labov, 1978, p. 258). Disant cela, il prend position contre les linguistes qui suivent la tradition saussurienne et les enseignements du *Cours de linguistique générale* de F. de Saussure, pour lui “la grande majorité”, et ne s'occupent nullement de la vie sociale : ils travaillent dans leur bureau avec un ou deux informateurs, ou bien examinent ce qu'ils savent eux-mêmes de la *langue*” et qui, au lieu de suivre Antoine Meillet dont Labov salue les intuitions, “s'obstinent à rendre

compte des faits linguistiques par d'autres faits linguistiques, et refusent toute explication fondée sur des données "extérieures" tirées du comportement social". (Labov, 1976, p. 259)

On doit donc considérer que l'émergence du territoire de recherches appelé *sociolinguistique*, s'est produite d'abord sur la base d'une critique orientations théoriques et méthodologiques de la linguistique dominante: un certain structuralisme, gardien de l'orthodoxie saussurienne, et d'une révision des tâches du linguiste.

I. Les limites d'un certain structuralisme en linguistique

On sait que la linguistique moderne naît de la volonté de F. Saussure d'élaborer un modèle abstrait, la *langue*, à partir des *actes de parole*. Son enseignement, recueilli par ses élèves et publié après sa mort constitue le point de départ du structuralisme en linguistique. Le *Cours de linguistique générale* (réédité régulièrement chez Payot: la meilleure édition critique est celle de T. de Mauro, toujours chez Payot, 1974) a constitué indéniablement un tournant en linguistique. Ce cours, publié par les disciples de F. de Saussure en 1916, jetait les bases d'une analyse rigoureuse du langage et des langues.

Sans rentrer dans le détail de l'ouvrage et de ses apports théoriques, nous évoquerons deux conceptualisations qui, précisément, ont fait problème parmi les linguistes qui ont exprimé leurs critiques face à une interprétation rigide des thèses saussuriennes, empêchant la linguistique d'intégrer la complexité du réel linguistique.

1. Langue et parole

Pour F. de Saussure, on le sait, la langue est l'objet premier de l'analyse linguistique. Car " la langue seule paraît être susceptible d'une définition autonome ", " c'est un tout en soi et un principe de classification » (Saussure, 1974, p. 25), « la langue est un système qui ne connaît que son ordre propre » (ib. p. 314).

Elle doit être soigneusement distinguée de la parole : « la parole [...] est un acte individuel de volonté et d'intelligence » ib. p. 30

ainsi, " en séparant la langue de la parole, on sépare du même coup : 1° ce qui est social [=la langue] de ce qui est individuel [=la parole] ; 2° ce qui est essentiel [=la langue] de ce qui est accessoire et plus ou moins accidentel [= la parole] ”.

L'une des positions de Saussure, qui a suscité le plus de réserves, est celle selon laquelle " tandis que le langage est hétérogène, la langue ainsi délimitée est de nature homogène " (ce qui conduit Saussure à affirmer que " le tout global du langage est inconnaissable, parce qu'il n'est pas homogène ") et selon laquelle " la linguistique proprement dite ", c'est " celle dont la langue est l'unique objet " (Saussure, 1974, p. 30-38).

On voit donc que le *Cours de linguistique générale* rejette catégoriquement l'hétérogénéité hors de portée (et donc du projet) de la linguistique saussurienne fermant ainsi la porte à un structuralisme de la diversité, de la variation : variation et diversité n'ayant de pertinence que pour la parole.

Saussure traçait ainsi une frontière nette entre ce qui lui paraissait pertinent, « la langue en elle même », et le reste. Il fut suivi sur ce point par Chomsky, Bloomfield, Hjelmslev ... qui ont éliminé aussi de leurs préoccupations tout ce qui n'était pas la structure abstraite qu'ils définissaient comme objet de leur étude.

Or les langueurs n'existent pas sans les gens qui les parlent, et l'histoire d'une langue est l'histoire de ses locuteurs (Calvet, p. 4)

Ainsi, parmi d'autres linguistes, R. Lafont, s'appuyant sur " les développements de la sociolinguistique " va proposer " une linguistique de la parole productrice " (la " praxématique ") en " [reformulant] la dichotomie saussurienne entre langue et parole " car cette dichotomie " renvoie la variabilité hors des limites du système, seul descriptible, seul digne de l'attention du linguiste. Le champ du sujet parlant et de la modification permanente des usages est reconnu existant, mais c'est un champ hors les murs. La science [= la linguistique] fonde son objet en s'abstrayant du réel non homogène, en effaçant l'activité multiforme... " (Lafont, 1983, p. 11-13).

C'est également sur la base d'une révision des postulats de la linguistique saussurienne que Labov (avec d'autres) va définir la perspective *sociolinguistique* (qui on l'a vu, doit être pour lui tout simplement celle de la linguistique).

Citant dans *Sociolinguistique* une étude publiée avec U. Weinreich, son maître, et M. Herzog, (en 1968), Labov s'interroge :

S'il est nécessaire qu'une langue soit structurée pour fonctionner efficacement, comment les gens peuvent-ils continuer à parler pendant qu'elle se transforme, c'est-à-dire pendant qu'elle traverse des périodes de moindre systématité ? [...] Nous soutenons que la solution de ce problème consiste à rompre l'identification entre structure et homogénéité [...]. Nous soutenons qu'une maîtrise quasi innée des structures hétérogènes n'a rien à voir avec la connaissance de plusieurs dialectes ni avec la " simple " performance [on pourrait aussi bien dire la *parole* au sens saussurien du terme], mais fait partie de la compétence linguistique de l'individu unilingue.

(Labov, 1976, p. 40)

Ainsi, dès lors qu'on a défait le lien supposé entre structure et homogénéité, on est libre de construire les outils formels que réclame le traitement de la variation inhérente à la communauté linguistique.

Et Labov d'ajouter qu'il n'est point besoin, pour " parvenir à des résultats fiables d'analyser statistiquement des centaines d'enregistrements " : " on s'aperçoit que, par exemple, les structures fondamentales de la stratification par classes se dégagent d'échantillons aussi restreints que vingt-cinq locuteurs ". (Labov, 1976, p. 283).

Pour la sociolinguistique qui émerge aux Etats-Unis (1964 semble être à cet égard une date clé), et dont Labov est sûrement l'un des représentants de tout premier plan, qui vise la *diversité linguistique*, la " tâche essentielle est d'effectuer une description *systematique* de la co-variance entre structure linguistique et structure sociale " (Bachmann, Lindelfeld, Simonin, 1981, p. 30 ; c'est nous qui soulignons).

C'est sur ces bases théoriques que Labov va entreprendre au début des années 60 du XX^e siècle une série d'enquêtes " en vue de trouver un système ou un ordre quelconque au sein de la variété [sociolinguistique] qui règne à New York (Labov, 1976, p. 127). Ainsi, à partir de l'étude de plusieurs *variables* linguistiques et de la variation de la consonne [r] en particulier, qui peut être présente ou absente en position post-vocalique (exemple dans *car* = voiture), il démontre l'existence d'un rapport *systematique* entre cette variation et l'appartenance à telle ou telle couche de la société (moyenne et haute bourgeoisie, petite bourgeoisie, classe ouvrière, sous-prolétariat), c'est-à-dire la *stratification sociale*, aussi bien en ce qui concerne les usages linguistiques effectifs qu'en ce qui concerne l'image que s'en font les usagers concernés eux-mêmes et leur évaluation. (Voir les chapitres 2 à 7 dans Labov 1976, également Boyer (dir.), 1996, p. 35-56. Il sera question de cette recherche centrale de Labov dans le chapitre 2).

2. Synchronie et diachronie

Pour Saussure, après avoir " [choisi] entre la langue et la parole " une " seconde bifurcation " s'impose, " à la croisée des routes qui conduisent, l'une à la diachronie, l'autre à la synchronie ". La diachronie linguistique, c'est-à-dire l'histoire, l'évolution de la langue, est du côté de la *parole* : " tout ce qui est diachronique dans la langue ne l'est que par la *parole* "

(Saussure, 1974, p. 138) car “ la langue est un système dont toutes les parties peuvent et doivent être considérées dans leur solidarité synchronique ”, c’est-à-dire dans un seul *état de langue* : “ un état absolu se définit par l’absence de changements, et comme malgré tout la langue se transforme, si peu que ce soit, étudier un état de langue revient pratiquement à négliger les changements peu importants ” (Saussure, 1974, p. 124 et 142). Cette position, qui place la *linguistique synchronique* du côté de la *linguistique de la langue* conjointement et les désigne comme perspective prioritaire pour le structuralisme naissant, ne fait pas l’unanimité, on s’en doute : car ici la *synchronie* (et donc *l’état de langue*) peut être une facilité méthodologique susceptible de mieux décrire le système en fonctionnement à une certaine période, elle ne saurait être un obstacle à la perception correcte de la dynamique sociolinguistique d’une langue donnée dans la durée. Car pour E. Coseriu par exemple, “ la distinction entre synchronie et diachronie, en tant qu’opposition entre fonctionnement et développement historique, n’est pas simplement une question de temps. A cet égard, il faut, notamment, distinguer la “ synchronie des structures ” de la “ synchronie de la langue ” (Coseriu, 1967, p. 26).

Coseriu explique ainsi la nécessité d’établir cette distinction :

D’une part, des structures [...] peuvent se maintenir plus ou moins longuement dans le temps, ce qui signifie que leur synchronie interne dépasse leur simultanéité avec d’autres structures de la langue. Ainsi, on trouvera beaucoup de structures lexicales identiques dans la langue de Balzac et dans le français littéraire d’aujourd’hui [...].

D’autre part, un état de langue historique n’est pas strictement “ synchronique ”. En effet, la connaissance de la langue chez les sujets parlants et, par conséquent, ses possibilités de fonctionnement dépassent l’actualité abstraite, ponctuelle, surtout dans le cas des langues à grande tradition littéraire, on est toujours au courant de formes, de constructions et d’oppositions qui “ ne s’emploient pas plus ” mais qui “ peuvent, éventuellement s’employer ” par exemple à titre d’archaïsmes intentionnels...

(Coseriu, 1967, p. 26-27. Voir également Coseriu, 1973).

Nous pouvons illustrer ce dernier propos à l’aide de la structuration de l’emploi des temps du passé dans le discours narratif (Boyer, 1991, p. 109-142, voir également sur cette question H. Weinrich, *Le temps*, Paris, Seuil, 1973). Si aujourd’hui, non seulement dans le récit oral mais également dans le récit écrit non élaboré, la structuration qui prévaut pour *mettre du relief* dans la matière narrative est une opposition entre imparfait (pour l’arrière-plan) et passé composé ou passé simple (pour le premier plan), dans le récit écrit qui veut mettre authentiquement en scène une histoire, produire un spectacle verbal (et qu’on trouve dans les témoignages publiés dans le courrier des lecteurs de certains quotidiens ou magazines), la *mise en relief* narrative passe par un jeu plus ou moins subtil entre l’imparfait (toujours

réservé à l'arrière-plan) et, à la fois, le passé simple pour certains événements (plutôt vus avec distance, objectifs) et le passé composé pour d'autres événements, dans lesquels le narrateur se sent impliqué et qui sont affectés d'une dimension subjective. Cette mise en scène fait appel à la diachronie de la structuration des temps du passé qui remonte au système des temps en français classique, dans lequel le passé simple, temps de l'événement définitivement révolu, s'opposait au passé composé, temps "en flux", utilisé pour l'événement ayant des incidences sur le présent et donc sur le moment de la narration.

S'inscrivant dans l'orientation des linguistes qui "[appellent à l'abolition] définitive de la distinction diachronie-synchronie", Labov (1976, p. 359), qui rend hommage à la clairvoyance en la matière du linguiste français Antoine Meillet (contemporain de Saussure et son élève), envisage le changement linguistique en l'insérant dans son contexte social, perspective qui découle des conclusions de ses enquêtes, déjà évoquées. Pour lui, comme il l'a montré par exemple dans ses analyses de l'évolution des voyelles new-yorkaises, "le changement ne se fait pas indépendamment des structures de classe. Au contraire, le nouveau modèle pénètre comme un coin, enfoncé par un certain groupe. Et il est rare qu'il se limite à une classe déterminée (à moins qu'il soit stigmatisé et en régression)." (Labov, 1976, p. 396). On voit clairement que dans ce cas, comme dans celui de l'homogénéité de la langue, Labov refuse, en linguiste de terrain, les dichotomies saussuriennes, peut-être d'une certaine utilité méthodologique à un certain moment mais qui très vite hypothèquent une approche réaliste et fine de l'activité linguistique en société. Il rejoint en cela d'autres chercheurs nord-américains, on l'a dit, mais également bon nombre de chercheurs européens et en particulier français qui, dès la fin des années soixante vont remettre en question l'orthodoxie structuraliste, singulièrement l'effacement du *sujet* (parlant/écrivain) du champ de l'analyse linguistique et la mise entre parenthèses des relations complexes certes mais déterminantes entre langue (langage) et société. (Voir Marcellesi et Gardin, 1974 ; Lafont 1978).